



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(D. SULTZ)



Abonnement : 12 mois (Canada) \$1.00
" (Etats-Unis) 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

ANNONCES : 14 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

L'Ecole technique

Nous croyons utile pour les parents qui lisent L'AVENIR DU NORD de reproduire ici, en partie, une lettre publiée dans un journal de Québec et où le rôle important de l'Ecole technique est bien défini et démontré.

Qu'on lise attentivement ce qui suit, car il importe de se bien rendre compte des services que de telles écoles sont appelées à rendre dans notre province.

Comme on le sait, il y a une Ecole technique à Montréal et une autre à Québec.

On ignore trop ce qu'est l'Ecole Technique. Qu'au fond des campagnes les plus reculées existent cette ignorance, nous le regrettons ; mais que l'aristocratie intellectuelle, professionnelle, industrielle y verse ; voilà qui est plus grave. Car, au-dessus des préoccupations étroites, il y a nécessairement le Canada, notre pays, dont la prospérité doit être chère à tous. Cette prospérité aura deux sources principales : l'agriculture et l'industrie. Celle-ci progressera surtout par l'enseignement industriel et technique. Si l'Allemagne a voulu dominer l'Europe, c'est qu'elle visait à en être le principal fournisseur. Et il faut le redire pour qu'on comprenne : ce qui a fait l'Allemagne industrielle et si forte, c'est son enseignement technique.

Allons-nous laisser aux anges le soin d'aligner dans ce sentier d'avenir toutes les énergies de notre nation ?

Dans les milieux où l'on ignore l'Ecole Technique, on voit le jeune homme, qui se destine à un métier, entrer chez un patron. Il regarde faire d'abord ; la besogne est plutôt prosaïque et pendant assez longtemps il sert les compagnons. Le temps passe et c'est à peine si, au bout de quelques années, il possède les notions élémentaires du métier. Une foule de « pourquoi » se sont présentés et l'on n'a pas toujours eu le temps ni la science de répondre. Savoir lire le dessin d'une pièce, passer encore ; mais le dessiner rationnellement, impossible de trouver cela à l'atelier. Malgré un travail ardu, ce jeune homme restera donc incomplètement formé.

C'est pour combler cette lacune que l'Ecole technique a surgi. C'est pour résoudre les « pourquoi » toujours plus nombreux avec les difficultés croissantes de l'industrie, laquelle ne soutiendra la concurrence qu'à la condition d'être de plus en plus perfectionnée et à base scientifique, et ceci requerra des ouvriers ayant toujours plus d'habileté et de connaissances. A l'Ecole Technique, le jeune artisan peut développer sa dextérité à l'ajustage, à la menuiserie, au modelage, à la fonderie, à la forge ; mais en même temps, il doit enrichir son intelligence des notions de mathématiques, de physique, de chimie, de mécanique, de construction, de dessin, essentielles à son métier, et qui résolvent les « pourquoi ». Il apprend à dessiner des pièces de mécanismes, d'assemblages, etc., et à calculer la résistance. Il connaît aussi suffisamment, par un stage dans chacun, les métiers voisins du sien ; c'est nécessaire. Comment voulez-vous qu'un modèleur, par exemple, réussisse son modèle, s'il ne sait pas comment il se coule ?

Résumons en disant que l'Ecole Technique, tout en développant les aptitudes manuelles, a surtout pour objet d'appliquer les principes des sciences aux différents métiers afin de former des ouvriers plus habiles, plus complets. Voilà ce que crée merveilleusement d'où sortira l'ouvrier qu'il faudra demain à notre pays, aux ressources immenses comme son étendue, et qui devra au moins réaliser les progrès industriels de nos voisins pour utiliser dignement les trésors confiés par le Grand Maître.

Mais comment entrer à cette école, l'école du peuple plutôt que du gouvernement, puis-elle a été fondée pour aider les futurs ouvriers à mieux réussir dans leur carrière et à vivre plus heureux ? Il faut d'abord la vocation pour les métiers. Cela se manifeste par un goût précoce pour tel ou tel travail manuel : moi je suis mécanicien, modelleur, etc., j'ai une préférence marquée pour le pratique sur le théorique, par un intérêt spécial (non pour le seul amusement) porté aux mécanismes d'enfant : le bambin, par exemple, dis-je à merveille et répare lui-même sa bicyclette, par la manie de réaliser de petits ouvrages manuels déjà intéressants. (Si dans les écoles élémentaires, des centres non agricoles, on avait un peu de travail du bois, du fer, ces caractères perçeraient de bonne heure.)

Une certaine préparation est aussi nécessaire. Le garçon de 14 ans devra avoir un stage régulier à la « petite école », c'est-à-dire connaître suffisamment sa religion, sa langue, l'histoire de son pays, ainsi que les principales règles de l'arithmétique. La demande d'admission adressée au directeur de l'Ecole Technique doit renseigner sur les points d'âge et d'études

préliminaires. Le directeur répond en indiquant la date à laquelle tous les candidats à l'admission auront à passer un examen d'entrée, facile pour ceux qui ont fait avec fruit leurs années d'école élémentaire.

Pas besoin, comme on le voit, d'influences occultes, ces écoles sont ouvertes larges aux enfants de la province. L'écrit des bourses et demi-bourses est sujet à une simple demande, portant les raisons qui la justifient : la famille nombreuse et peu fortunée, protecteurs malades ou infirmes, dépense trop onéreuse pour parents éloignés s'il faut déjà maintenir le garçon à la ville pendant dix mois. Voilà ce que considère la direction, pas de favoritisme. La rétribution mensuelle ou une moitié de celle-ci est couverte par la bourse ou la demi-bourse. Cette rétribution est de \$3.00 par mois en première année, de \$4.00 en deuxième, de \$5.00 en troisième. L'achat ou le loyage des livres, le papier, les instruments à dessin, les salopettes restent à la charge des élèves boursiers comme des autres. Cela peut s'élever à peine à \$5 ou \$6 par année. Les outils nécessaires aux différents métiers sont fournis gratuitement par l'école.

Ces déboursés si minimes ouvrent pourtant la porte des carrières manuelles ; réalise-t-on les sacrifices faits par la province pour mettre cet enseignement à la portée de tous ? Vraiment, est-il un seul ouvrier des villes où existent ces écoles, qui ne puisse donner à son fils cet héritage impérissable, ce grand levier de prospérité : la formation technique ?

Qu'on y songe ! c'est parmi les garçonnets d'aujourd'hui que se compteront les industriels de demain. Dans les ressources considérables de notre pays, attendent la mise en œuvre, il y a des fortunes pour quelques-uns et l'aisance pour tous les bras actifs dirigés par des cerveaux éclairés. La carrière est splendide, en avant donc vers l'Ecole Technique !

TECHNICIEN.

Meli-Melo

Les femmes ont la langue mieux pendue que les hommes

En règle générale, une femme peut parler beaucoup plus vite, beaucoup plus longtemps et beaucoup plus facilement qu'un homme. On affirme — soyons galants — que les femmes doivent cette supériorité à une plus grande solidité de la poitrine. Un physiologiste a calculé que quand un homme parle il se fatigue quatre fois plus vite qu'une femme.

Contradictions

Depuis plusieurs années M. Henri Bourassa ne cesse de reprocher au gouvernement canadien de trop se préoccuper des intérêts de l'Angleterre et de trop faire pour elle.

Aujourd'hui, il reproche à ce même gouvernement de n'avoir pas fait davantage ! Dans le *Devoir* du 27 août, il écrit que si nos ministres connaissaient, dès 1912, toute la vérité et toute l'étendue du péril allemand, ils ont eu tort de ne rien faire, de ne rien préparer, de ne rien organiser.

M. Bourassa a déjà écrit que sir Wilfrid Laurier avait fait voter sa loi navale en criant au péril allemand.

Aujourd'hui, le 27 août encore, il dit que sir Wilfrid Laurier n'ait totalement le péril allemand.

Et ainsi de suite.

Une admission

« We fought in 1910 in Drummond and Arthabaska, and in 1911, with conservative financial aid and toy military equipment, we fought the war of the Canadian in imperial wars. »

Ce qui veut dire en bon français :

« Nous nous sommes battus en 1910 dans Drummond et Arthabaska, et aussi en 1911, avec l'appui financier des conservateurs et avec la complicité des torseurs, contre la participation du Canada dans les guerres impériales. »

C'est M. Armand Lavergne qui fait cette déclaration si nette, et cela dans une lettre adressée au *Standard* de Kingston et dont le *Devoir* a reproduit le texte le mardi 24 août dernier.

Ainsi la campagne de préjugés faites en 1910 et en 1911 dans la province de Québec, par les nationalistes, fut bien le résultat d'une alliance morganatique entre les torseurs-jungles-impérialistes, d'une part, et les nationalistes d'autre part. Cela démontre la fourberie des premiers et la naïveté des seconds.

L'aveu de M. Armand Lavergne est à retenir.

Justes observations

L'Action Catholique a raison quand elle dit, à l'adresse de M. Bourassa :

« Mais il n'est pas vrai, comme question de faits, que « tous les pays, l'Angleterre la première, ont commis maintes atteintes analogues à la sainteté des traités », équivalant aux crimes commis par les Allemands contre la Belgique. Avant de lancer pareille affirmation contre tous les pays et contre notre métropole, pour excuser et encourager l'Allemagne, qui attaque sauvagement nos deux mères patries et qui tue nos compatriotes en les empoisonnant, il semble qu'on aurait dû se poser préalablement trois questions de simple bon sens : Cette affirmation est-elle réellement conforme aux réalités de l'histoire, et quelle preuve puis-je en fournir ? Si elle était vraie, est-il nécessaire, est-il seulement opportun de la lancer sans tarder à la face de tous les pays, y compris bien évidemment celui dont nous relevons comme de notre souverain ? Si ce reproche injurieux doit être fait sans tarder à tous les pays et à l'Angleterre la première, quelle obligation ou quelle utilité peuvent porter un Canadien-français à se charger de cette besogne ?

« A ces trois questions, il nous semble bien que le bon sens donne une même réponse : négative. « Il n'est donc pas vrai, pas plus qu'il est opportun de dire que les autres pays sont coupables dans le passé, des crimes voulus et prémédités que l'on reproche aujourd'hui à l'Allemagne dans la guerre qu'elle a voulue et qu'elle conduit d'une façon si méchante pour toute la civilisation chrétienne. »

Y aurait-il fumisterie ?

Le *Réveil* annonce que M. Tanerède Marcell était à Saint-Jérôme, puis à Sainte-Agathe et Saint-Jovite les 28 et 29 août. Il paraît que M. Marcell cherche à faire mousser sa candidature dans le comté de Terrebonne. Mais, ce n'est pas cela qui nous préoccupe.

Si le directeur du *Réveil* était aux confins du comté de Terrebonne le 29 août au soir, comment a-t-il pu dire le 1er septembre au matin, dans son journal : « J'arrive d'une promenade aux Etats-Unis. J'ai parcouru, en auto, une partie des Adirondacks, d'Elizabethtown à Loon Lake, en passant par le lac Placid, Saranac, Paul Smith, Silver Lake, etc. »

Nous comprenons que tout cela peut se faire vite si M. Marcell a voyagé comme une malle, mais c'est à se demander, si, à l'instar de M. Monty, lors de sa pseudo-excursion dans la Métapédia, il n'a pas envoyé un sosie soit dans le comté de Terrebonne soit aux Etats-Unis !

M. Tanerède Marcell serait-il, lui aussi, un fumiste, par hasard ?

Le M. Morel de M. Bourassa

Nous disions, la semaine dernière, combien peu de confiance M. Morel, dont M. Bourassa prône les idées au Canada, inspire aux journalistes favorables aux alliés en Europe. « L'Union pour le contrôle Démocratique », l'œuvre de M. Morel tant vantée par M. Bourassa et qui, selon lui, pose les bases véritables de la paix du monde, ne dit rien qui vaille aux journalistes éclairés d'outremer. Après l'opinion de la *Belgique Nouvelle*, citée dans notre dernier numéro, nous relevons aujourd'hui celle du correspondant londonien du *Toronto Daily News*. Loin d'avoir confiance dans l'œuvre et la personne même de M. Morel, cet écrivain considère l'une et l'autre comme bien louches. Il termine son article par cette série de questions :

Qui est M. Morel ? — Pourquoi a-t-il abandonné le nom de Deville ? — Quelle était la provenance de ses revenus quand il était secrétaire honoraire de la *Congo Reform Association* ? — Pourquoi n'a-t-il pas relevé le défi que lui a lancé M. Ballo de produire les noms de ceux qui souscrivaient en faveur de ladite association ? — Des sommes d'argent non-elles pas passées par ses mains qui n'apparaissent pas au bilan de la société ? — Si oui, d'où venaient-elles ? — Sir Roger Casement n'était-il pas le principal agitateur en cette affaire ? — L'Union approuve-t-elle les articles écrits par M. Morel dans le *Labor Leader* et dans lesquels il s'efforce de montrer que l'Allemagne est la victime d'une conspiration ourdie par la France et la Russie de connivence avec l'Angleterre ? — Si oui, lui a-t-on demandé compte de ses articles ? — Peut-on trouver une explication aux agissements de M. Morel dans les affaires du Congo B.-g. (de 1904 à 1909 à peu près), d'Agadir (en 1911), des négociations franco-allemandes (en 1912) et du présent conflit (depuis août 1914), si ce n'est dans le fait que ces agissements allaient à promouvoir les intérêts de la Prusse ?

Que M. Bourassa, qui s'est fait le protagoniste des idées de M. Morel, se renseigne donc et nous réponde à ces questions. . .

«Le Journal de l'Université des Annales»

Le dernier numéro du *Journal de l'Université des Annales* (No 10) est particulièrement captivant. Il contient l'admirable conférence de Jean Richépin sur « La Marsaillaise » et les *Volontaires de 1792*, ainsi que celles de Georges Cain sur *Les*

Chansons de Guerre et de Frantz Funck-Brentano sur *Les Poètes de la Grande Guerre*.

Ces conférences sont suivies de brillants poèmes de Jean Richépin, Edmond Rostand, Henri de Régnier, Claire Virenque, etc., et accompagnées de nombreuses chansons de J.-B. Wikerlin, H. Colet, Fursy, et Théodore Botrel.

Quarante gravures illustrent tous ces textes d'un intérêt remarquable.

Abonnement : l'année scolaire (25 Nos) \$3.00, 51, rue Saint-Georges, Paris.

« Les Annales »

D'admirables photographies inédites groupées de façon à former *L'Histoire d'une Bataille* donnent, cette semaine, aux lecteurs des *Annales*, la vision même du combat. Un texte éloquent de Maurice Barrès : *La Patience des Poilus*, leur sert de commentaire. . . Ce numéro, très vivant, très complet, contient, en outre, des articles d'Emile Faguet, Paul-Albert Helmer, Yvonne Sarré, Chrystale, Gabriel Timmo-ry, tous d'actualité ; un délicieux dialogue d'André Lichtenberger ; une dramatique nouvelle de Jean-François Fonson ; des vers des « poètes de la guerre » — Jean Aicard, Octave Houdaille ; une adaptation « énieque de la Marsaillaise » à faire jouer pour les enfants ; une spirituelle chanson de Bastia : *Somme-nous démoralisés ! Non !* Numéro à conserver.

On s'abonne, 51, rue Saint-Georges, à Paris. Un an, \$3.00.

Pensées.

Dé même qu'il a été interdit à l'histoire de trahir la vertu en nous cachant la vérité, il a été interdit aux peuples d'être libres, du jour où ils ont cessé d'être honnêtes.

LACORDAIRE

ooo

On d't qu'on voudrait mourir ; oui, on le voudrait... mais on ne le veut pas.

Comtesse DIANE

L'escroquerie de Winnipeg

Le rapport de la commission d'enquête sur la scandaleuse administration de l'ancien gouverneur-né conservateur, du Manitoba établit nettement les responsabilités.

L'ancien premier ministre Roblin et quatre de ses ministres sont directement compromis. La commission se plaint de l'escamotage des témoins et des documents.

Le total des versements indus atteint la somme de \$823,000.

Nous ne pouvons mieux faire, au sujet de ce rapport, que de reproduire l'énergique article de la *Gazette*, le principal organe conservateur de Montréal :

Quoique la publication quotidienne des témoignages eût préparé l'esprit public à de fortes déclarations dans le rapport final de l'enquête du Manitoba, cependant il y a tout de même une surprise pénible à lire ce qui est établi par les commissaires chargés de faire enquête sur la construction d'une nouvelle bâtisse de la législature, à Winnipeg. Il n'y a pour ainsi dire AUCUNE CIRCONSTANCE ATTÉNUANTE à faire valoir. L'irrégularité, ou plutôt, LE CRIME, commença au commencement et se continua jusqu'à ce que les accusations arrêtèrent les opérations. Il est clair qu'un arrangement pour accorder le contrat en fait le moyen de créer un fonds électoral a été conçu dès le début, de sorte que, comme le déclare le rapport des commissaires, un représentant de la firme Thomas Killy & Sons fut averti du chiffrage d'une soumission rivale, de Peter Lyall & Co., et se fit accorder le contrat pour \$4,000 de moins que l'offre Lyall. Presque de suite, les irrégularités commencent et TOUTE METHODE D'AFFAIRES FUT MISE DE COTÉ. On convint de travaux « extras » sans s'occuper le moins du monde de ce qu'ils coûtaient ; les paiements furent faits aux entrepreneurs avant qu'aucun travail ne les ait justifiés. L'excédent de paiement sur un total de \$1,664,000 est évalué par un expert à \$701,000. Des ministres, des officiers publics et des entrepreneurs politiques ont été mêlés à ces manipulations, lesquelles, dans leur genre, sont évidemment PLUS MALHONNÊTES QU'IL EN FUT JAMAIS AU CANADA. Ceux qui s'en sont rendus responsables ont encore AGGRAVÉ LEUR CAS par leur effort pour empêcher que la vérité soit connue, en donnant de faux témoignages, en s'absentant du pays ou en achetant leurs voisins pour les envoyer hors de l'atteinte de la commission d'enquête.

La *Gazette* ajoute que le rapport justifierait une poursuite contre les coupables et qu'il prouve, à l'évidence, que le lieutenant-gouverneur Cameron a eu parfaitement raison de forcer la main au gouvernement Roblin et d'exiger l'enquête.

Les dernières nouvelles nous apprennent que le nouveau gouvernement libéral Norris a commencé à sévir contre les coupables. Sir R. Roblin, l'ancien premier ministre conservateur, et trois de ses anciens collègues MM. Howden, Dr Montague et Coldwell ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir conspiré pour frauder la province du Manitoba.

Les quatre anciens ministres ont comparu devant le magistrat de police puis ont été

remis en liberté après avoir fourni un cautionnement de \$50,000 chacun.

M. R.-A. Bonnar, C. R., qui représente la poursuite, a déclaré qu'il y aura très probablement d'autres accusations, comme celle d'avoir détruit des documents publics.

« J'ACCUSE ! »

Il y a eu beaucoup question, ces dernières semaines, d'un livre ainsi intitulé, écrit par un Allemand loyal avec lui-même et avec sa patrie. C'est, dit-on, l'œuvre d'un consul à l'étranger qui, voyant de près les documents complets de la vérité, a tenu à l'écrire. Inutile d'ajouter que le volume est interdit en Allemagne et en divers pays neutres. Nous reproduisons ici les conclusions les plus saillantes :

La thèse générale

Voici le point capital de mon exposé : Que cette guerre a été projetée et préparée depuis longtemps par l'Allemagne et l'Autriche, non seulement militairement, mais aussi politiquement ;

Que l'on était résolu depuis longtemps à faire croire au peuple allemand que cette guerre offensive était une guerre défensive, parce qu'on savait que c'était le seul moyen d'éveiller l'enthousiasme populaire ;

Que cette guerre avait pour but d'obtenir d'abord l'hégémonie sur le continent et de déposséder ensuite l'Angleterre de son rôle de première puissance mondiale, d'après le principe : Ote-toi de là que je m'y mette.

Pour l'Autriche

Je résume comme suit l'accusation contre l'Autriche :

1. Après avoir, en août 1913, projeté d'attaquer la Serbie, l'Autriche a remis, en juillet 1914, à cet Etat, une note avec des exigences si exorbitantes qu'il fallait s'attendre à une guerre austro-serbe et, par suite, à une guerre européenne.

2. Elle a refusé la prolongation demandée par les puissances du délai de quarante-huit heures.

3. Elle a rappelé son ambassadeur de Belgrade et déclaré la guerre à la Serbie, bien que le gouvernement serbe eût, dans une forme respectueuse, satisfait à presque toutes les exigences autrichiennes et consenti à discuter les quelques autres ou à se soumettre à la décision d'une Cour d'arbitrage.

4. Elle a repoussé toute conversation avec la Russie et les autres puissances sur le fond de la note serbe et ne s'est déclarée prête à négocier que lorsqu'il fut trop tard, le 31 juillet.

5. Elle a repoussé la proposition de Grey tendant à ce que les quatre puissances non intéressées intervinssent ou du moins donnassent des conseils, alors que la Russie l'avait acceptée.

6. Elle n'a pas répondu, malgré les pressantes sollicitations de l'Angleterre, à la formule transactionnelle proposée par Grey.

7. Elle a fait repousser par M. de Jagow la première formule de transaction due à M. Sazonov.

8. Elle n'a pas répondu à la seconde formule de transaction proposée par Sazonov.

9. Elle n'a pas daigné répondre aux dernières propositions conciliantes faites par Grey et Sazonov.

10. Dans les éclaircissements qu'elle a donnés, elle s'est toujours bornée à dire ce qu'elle ne voulait pas, mais jamais ce qu'elle voulait.

11. Elle a, la première, commencé la mobilisation et les opérations militaires ; elle a précédé toutes les autres puissances d'abord par sa mobilisation partielle, ensuite par sa mobilisation générale.

Ces chefs d'accusation sont prouvés et justifient la sentence : « L'Autriche est coupable d'avoir, seule ou avec d'autres, suscité la guerre européenne. »

Pour l'Allemagne

Je résume ainsi les chefs d'accusation contre l'Allemagne :

1. L'Allemagne a laissé à l'Autriche les mains libres contre la Serbie, bien qu'elle sût qu'un conflit européen résulterait du conflit austro-serbe.

2. Elle a toléré que l'Autriche envoyât à la Serbie un ultimatum avec des exigences exorbitantes, et, malgré l'acceptation presque complète de celles-ci, rappelé son ambassadeur et déclara la guerre.

3. Elle a, en proposant la localisation du conflit, fait croire à une tentative de conciliation de sa part, tentative dont elle devait parfaitement savoir l'inutilité par l'histoire diplomatique de la crise des Balkans, et qu'elle savait inutile, en effet, ainsi qu'en témoigne le *Livre blanc*.

4. Elle a repoussé la proposition d'une conférence à quatre.

5. Elle a, de son côté, proposé des pourparlers directs entre Vienne et Pétersbourg, mais toléré en même temps que l'Autriche les refusât et déclarât la guerre à la Serbie.

6. Elle n'a jamais répondu à la prière des autres puissances, qui lui demandaient de proposer une autre voie de médiation à la place de la proposition qu'elle avait repoussée.

A MADEMOISELLE

Où, femmes, quoi qu'on puisse dire,
Vous avez le fatal pouvoir
De nous jeter par un sourire
Dans l'ivresse ou le désespoir.

Où deux mots, le silence même,
Un regard distrait ou moqueur,
Peuvent donner à qui vous aime
Un coup de poignard dans le cœur.

Où, votre orgueil doit être immense ;
Car, grâce à votre lâcheté,
Rien n'égale votre puissance,
Si ce n'est votre fragilité.

Mais toute puissance sur terre
Meurt quand l'abus en est trop grand ;
Et qui sait souffrir et se taire
S'éloigne de vous en pleurant.

Quel que soit le mal qu'il endure,
Son triste rôle est le plus beau
L'âme encore mieux torturée
Que votre métier de bourreau.

Alfred de MUSSET.

11 janvier 1839.

7. Elle n'a jamais discuté les formules de transaction de Grey et n'y a jamais fait de réponse.

8. Elle a repoussé l'une des formules transactionnelles de Sazonov et n'a pas répondu.

9. Elle n'a, malgré toutes les demandes, jamais dit ce que l'Autriche voulait, mais s'est toujours bornée à dire ce que l'Autriche ne voulait pas.

10. Elle a cherché à obtenir de l'Angleterre la promesse qu'elle resterait neutre, et par là dévoila sa volonté belliqueuse, en un temps où les puissances de l'entente travaillaient activement au maintien de la paix.

11. Au moment où enfin des négociations dont on pouvait promettre le succès s'engageaient à Pétersbourg au sujet de la note serbe entre l'Autriche et la Russie, elle y a mis fin par ses ultimatums à la France et à la Russie, et rendu la guerre inévitable.

12. Dans son ultimatum à la Russie, elle a exigé de celle-ci la démobilisation non seulement contre elle, mais contre l'Autriche, quoique l'Autriche eût elle-même mobilisé toute son armée.

13. Elle a, au lieu de se contenter de la mobilisation qu'elle annonçait, déclaré immédiatement et sans motif la guerre à la Russie et ensuite à la France.

14. Elle a, après coup, motivé cette déclaration de guerre en disant que les puissances ennemies avaient commencé les hostilités, tandis qu'au contraire les premiers actes belliques étaient partis d'Allemagne.

15. Elle a violé la neutralité de la Belgique et a provoqué par là la guerre avec l'Angleterre.

Ces chefs d'accusation sont prouvés et motivent la sentence : « L'Allemagne est coupable d'avoir, conjointement avec l'Autriche, suscité la guerre européenne. »

Pour l'Angleterre

Résumons-nous :

1. Il n'est pas vrai que l'Angleterre se soit, le 2 août déjà, départie de sa neutralité. La promesse qu'elle a faite ce jour-là n'équivalait pas à une déclaration de guerre à l'Allemagne.

2. Il est vrai, par contre, que, le 4 août, après la violation effective de la neutralité belge, l'Angleterre est sortie de sa propre neutralité.

3. Même si la promesse du 2 août eût signifié l'abandon de la neutralité anglaise, cet abandon eût été fondé par la certitude déjà admise que l'Allemagne violerait la neutralité belge.

Pour la Russie

Le gouvernement allemand reproche à la Russie d'avoir, par ses mesures militaires, fait échouer les négociations de paix. Ce reproche, pour deux raisons, est injustifié :

1. Parce que la Russie, à côté de ses mesures militaires de sécurité, n'a pas cessé de travailler diplomatiquement pour la paix.

2. Parce que ces mesures étaient précisément des mesures de sécurité qui, d'après les déclarations solennelles du tsar et de son gouvernement, n'avaient aucun caractère agressif. Elles n'en pouvaient pas avoir un, car, comme je l'ai déjà exposé, elles ne faisaient que soutenir une politique défensive et, d'autre part, la Russie n'avait aucune raison d'attaquer. Sa mobilisation partielle du 29, ainsi que la levée générale du 31, étaient la réponse aux mobilisations autrichiennes qui les avaient précédées et dont j'ai déjà fixé la date, pièces en main (1). La Russie avait été obligée de prendre des mesures militaires non seulement à cause des préparatifs autrichiens, mais aussi en raison de l'attitude diplomatique de l'Allemagne et de l'Autriche. Le fait que l'Autriche se montrait intransigeante et que l'Allemagne faisait échouer toutes les négociations devait éveiller le pressant soupçon — qui s'est du reste confirmé — que les deux pays voulaient la guerre à tout prix. La Russie était donc

(1) *Livre orange*, Nos 77, 78.
(2) *Livre orange*, Nos 47, 49, 58, 77, 78.

en droit de se protéger, et le reproche tiré de sa mobilisation est réduit à néant.

J'ai déjà qualifié ailleurs, comme elle le méritait, l'histoire des manquements aux paroles données et des violations de frontières.

Il ne reste ainsi rien à la charge de la Russie, et je ne puis terminer ce chapitre qu'en regrettant — regret fort compréhensible de la part d'un Allemand — que la Russie soit complètement innocente de la guerre européenne et que la responsabilité en incombe exclusivement à l'Allemagne et à l'Autriche.

Pour la France

Nous n'avons donné qu'un faible aperçu des efforts faits par la France pour maintenir la paix. Tout les livres diplomatiques en parlent abondamment; seul M. de Bethmann n'en veut rien savoir. Il a, pour se servir de ses propres termes, «trouvé le courage, en qualité d'homme d'Etat responsable», de reprocher au gouvernement français de n'avoir pas fait une seule démarche positive en faveur de la paix. Mais nous et l'histoire impartiale, nous rejetons ce reproche sur l'Allemagne, sur les épéules du politique qui, soit de son propre chef, soit par contrainte — la faute reste la même, — n'a rien fait pour la paix, mais a fait tout ce qui devait rendre la guerre inévitable. Tandis que les autres accouraient avec des pompes et des seaux d'eau pour éteindre le commencement d'incendie, il versait de l'huile sur le feu et y jetait des broussailles afin que d'une faible étincelle jaillissent des flammes gigantesques. Et maintenant qu'il dévore tout, ce feu d'enfer, et que le coupable voit avec terreur les conséquences de son crime, il écrit et il parle, il parle et il écrit pour accuser les autres, comme le crocheteur de portes qui s'enfuit en criant: «Arrêtez le voleur!»

Puis l'écrivain demande que l'Europe devienne une Fédération d'Etats-Unis. Si le gouvernement prussien s'y refuse, qu'on proclame la République, dit-il, et il cherche à prouver par l'autorité de Kant qu'il faut arriver à la République pour en arriver à la paix. Nous n'avons pas à intervenir dans cette question intérieure, mais nous déclarons que nous ne nous voyons pas, au lendemain de la guerre, fraternisant avec les Boches dans des Etats-Unis européens.

La participation du Canada à la guerre européenne

LE POUR ET LE CONTRE

Nous croyons que nos lecteurs liront avec intérêt deux articles que nous trouvons dans la *Croix*, de Paris, sur la question très actuelle de la participation du Canada à la guerre européenne. L'auteur de ces articles définit d'abord le sentiment, l'opinion de ceux qui s'opposent à cette participation. C'est le sujet de l'article que nous publions aujourd'hui.

Dans un autre que nous publions la semaine prochaine, il émet et développe la thèse de ceux qui approuvent la part que prend notre pays à la guerre actuelle.

Nous trouvons, dans ces articles, parfaitement résumées, les deux opinions qui existent au Canada.

AU CANADA FRANÇAIS

Les obligations du Canada envers l'Angleterre — Une opinion

Le Canada devait-il prendre part à la guerre actuelle? Cette question a été vivement discutée il y a quelques mois. Deux opinions ont eu cours que je vais essayer de résumer avec les arguments qui les appuient. Je commence par la négative. C'est de beaucoup la moins répandue.

Le Canada, d'après les tenants de cette opinion, n'a aucune obligation morale ni constitutionnelle de prendre part aux guerres de la Grande-Bretagne. Si notre pays, disent-ils, constitue une partie importante de l'empire britannique, il ne faut pas oublier que nous sommes encore à l'état de colonie. S'agit-il des affaires intérieures du Royaume-Uni, s'agit-il de relations internationales, s'agit-il de décider la paix ou la guerre, nous n'avons rien à voir ni rien à dire. Nous ne sommes, par conséquent, nullement responsables des conflits que peut entraîner la politique anglaise, et n'étant pas responsables de ces conflits, nous ne sommes pas tenus d'y entrer. Qu'on nous donne voix délibérative dans le Parlement de Londres, aussitôt naîtra l'obligation de coopérer à toutes les entreprises de la mère-patrie, fassent-elles des plus onéreuses. Bref, la quantité de nos devoirs envers l'Angleterre se mesure exactement à la somme des droits qu'elle nous accorde dans son gouvernement.

Cette raison est tirée de notre sujétion coloniale. Elle n'a de valeur cependant que si l'on suppose le Canada autonome.

En vertu de la Constitution que nous a octroyée la métropole, nous élisons des députés qui font nos lois, nous sommes «dans les mains de notre propre conseil», libres de nos mouvements et de nos actions. Tellement libres, que l'Angleterre ne saurait ni nous dicter une ligne de conduite quelconque ni, en particulier, nous forcer de porter avec elle le fardeau de ses guerres.

Comment accorder cette autonomie si complète avec la sujétion coloniale? Dans le système que j'expose, la sujétion coloniale ne semble guère qu'un mot commode pour la discussion; l'autonomie seule représente une réalité. Si tant est que les deux coexistent, elles se concilient et s'harmonisent dans la souveraineté populaire, admise, sinon comme principe, du moins comme fait.

Le peuple canadien est autonome, il se gouverne par lui-même; donc pas d'obligation qu'il n'ait librement acceptée.

Le peuple canadien est sujet de l'Angleterre, l'Angleterre gouverne l'empire sans lui, l'Angleterre se batte sans lui; pas d'obligation sans représentation; «no taxation without representation», comme dit le principe de droit constitutionnel anglais, que l'on étend de l'ordre économique à tous les domaines de la politique.

Ainsi, de deux idées opposées, même conclusion. Pourquoi? Parce que dans l'un et l'autre

cas, l'idée de fond, l'idée qui fait la base du raisonnement, est la même: le droit du peuple d'exprimer et de suivre ses volontés.

D'où il suit que participer à la guerre sans avoir de représentation dans le gouvernement britannique, c'est abdiquer nos droits, c'est manquer de dignité nationale, c'est ignorer nos devoirs les plus essentiels envers le Canada. A lancer notre pays dans une pareille aventure, le gouvernement canadien commet donc une grande faute, d'autant plus qu'il outrepassa ses pouvoirs. Avant d'agir, il lui faut soumettre la question au jugement du peuple et obtenir un plébiscite spécial. Si la multitude consent, passe; la multitude aura tort, mais enfin elle aura le droit d'avoir tort.

Depuis le commencement des hostilités, à vrai dire, on n'a point parlé du plébiscite. Il fait néanmoins parti du système qui est déjà vieux de quelques années.

Pour être logique dans les théories et dans les censures, cette école qui, en 1899, blâmait l'envoi de troupes canadiennes au Transvaal, prend, à l'heure présente, la même attitude et porte les mêmes condamnations. L'un des chefs écrivait l'hiver dernier:

«A ceux de mes amis qui me demandent avec angoisse si j'approuve aujourd'hui ce que je prévoyais et condamnais dès 1899, la participation du Canada aux guerres de l'Angleterre, étranger au Canada, je réponds sans hésiter: Non!»

«Le Canada, dépendance irresponsable de la Grande-Bretagne, n'a aucune obligation morale ou constitutionnelle ni aucun intérêt immédiat dans le conflit actuel.

La Grande-Bretagne y est entrée de son seul chef, en conséquence d'une situation internationale où elle a pris position pour la seule sauvegarde de ses intérêts, sans consulter ses colonies et sans égard à leur situation ou à leurs intérêts particuliers.

«Le territoire canadien n'est nullement exposé aux attaques des nations belligérantes. Nation indépendante, le Canada serait aujourd'hui en parfaite sécurité. C'est donc le devoir de l'Angleterre de défendre le Canada et non celui du Canada de défendre l'Angleterre.»

Le Canada comptera donc sur l'aide efficace de la Grande-Bretagne pour protéger son territoire. Il ne laissera pas toutefois de compter beaucoup sur lui-même. Il bâtit des fortifications, armera ses ports de mer, construira des gardes-côtes. Adviene une attaque, ses fils la repousseront avec vigueur, ils verseront généreusement leur sang, comme savent verser le fils français et les anglais d'outre-mer lorsque la patrie est en danger, et en sauvant notre pays ils le conserveront à l'empire britannique.

Le Canada avant tout: telle est la devise qu'adoptent volontiers les fauteurs de cette doctrine. Servons le Canada, disent-ils, servons le Canada d'abord et toujours: c'est la meilleure manière de servir l'Angleterre.

Nos armées pourraient, en certaines circonstances, aller combattre en Chine, au Japon, n'importe où; mais à une condition toujours nécessaire: c'est que le but premier et principal de l'expédition soit de défendre le Canada et non pas l'Angleterre.

Nous devons chercher notre propre bien et régler nos actions militaires d'après nos propres intérêts. En cette matière, le plus parfait modèle à imiter, c'est la Grande-Bretagne, qui songe à elle-même d'abord, à elle-même ensuite, et qui pratique un «magnifique égoïsme national». Le mot est de l'écrivain cité plus haut.

Dans le présent conflit, nous n'avons pas d'intérêt immédiat. Pourquoi nous jeter dans la mêlée?

Impossible pourtant de nous désintéresser complètement des événements très graves qui se passent en Europe. L'écrivain susdit le déclare en termes formels:

«Indépendamment de ses obligations coloniales, nulles en fonction de l'histoire, de la Constitution et des faits, le Canada, comme nation embryonnaire si l'on veut, comme communauté humaine, peut-il rester indifférent au conflit européen?

«A cette deuxième question, comme à la première, je réponds sans hésiter: Non.

«Le Canada, nation anglo-française, liée à l'Angleterre et à la France par mille attaches ethniques, sociales, intellectuelles, économiques, a un intérêt vital au maintien de la France et de l'Angleterre, de leur prestige, de leur puissance, de leur action mondiale.

«C'est donc son devoir national de contribuer, dans la mesure de ses forces et par les moyens d'action qui lui sont propres, au triomphe et surtout à l'endurance des efforts combinés de la France et de l'Angleterre...»

De quelle façon contribuer à l'endurance et au triomphe de la France et de l'Angleterre? L'auteur de ces lignes le laisse à peine entrevoir. Pour bien comprendre sa pensée, il faut se reporter à des écrits antérieurs aux discours qu'il a prononcés naguère, aux différents exposés qu'il ont été faits de sa doctrine: à la lumière de ces documents, le texte de l'article s'explique, et il signifie la nécessité de retenir nos hommes chez nous, de les appliquer à la culture intensive des champs, de les employer à la multiplication des produits industriels, afin de nous mettre en état de fournir aux alliés — moyennant finance — munitions, blé, vivres... le commerce canadien retirerait de bons profits, s'enrichirait des calamités de l'Europe... Ce serait une application heureuse du principe: «Le Canada avant tout.»

Qu'il en soit, l'article n'entend pas encourager la contribution en soldats, puisque, dans un paragraphe précédent il la désapprouve clairement.

Je viens de faire connaître une opinion politique. Sans la partager, je ne la discute pas pour le moment; quand, dès demain, j'exposerai la contre-partie, les lecteurs verront facilement de quel côté se trouvent les arguments les plus forts et la saine doctrine.

En attendant, soyez assurés que la très grande majorité du peuple canadien admire et aime la France et l'Angleterre, applaudit chaleureusement nos soldats qui se battent pour elles et pour nous, se réjouit de tous vos succès, pleure sur la mort de vos héros, mais félicite la France d'avoir produit de si valeureux guerriers, unit ses souffrances et ses prières à vos souffrances et à vos prières pour obtenir de Dieu la victoire et la paix!

JEAN DES NEIGES

FAISONS DU CIDRE.

C'était au sixième siècle de l'ère chrétienne. Aidé de saint Samson et de quelques bretons religieux de sa communauté, un moine breton nommé Tello, se mit à planter un immense verger à l'entour de son monastère de Dol, près de Saint-Malo. Sur trois milles de long, dans un terrain bien défoncé et bien arrosé, il planta des milliers de pommiers de la meilleure espèce; sur trois milles de long, les pommiers allongèrent bientôt leur ramure vigoureuse. Ce fut au

monastère un vrai déluge de pommes. Malgré leur appétit, les moines ne purent les manger toutes. Alors, pour ne rien perdre, elles étaient si bonnes! — ils s'avivèrent de les boire. Ils inventèrent le cidre, cette bûche et pétillante boisson «qui rit dans les verres» et qui rend heureux tous les buveurs bretons, les gaillards normands... et bien d'autres fins gourmets encore. Vraiment! le moine Tello ne comptait pas avoir un tel succès.

En France, la consommation du cidre dépassait les cent millions de gallons les années dernières? Et c'est du vrai cidre qu'on y boit; ce n'est pas cette boisson innommable qui se pare du nom de cidre pour trouver un plus facile accès dans la clientèle; ce n'est pas cette piquette de nos embouteilleurs qui contient toute espèce de jus, excepté le jus de pomme.

Je me demande pourquoi les descendants des familles normandes et bretonnes n'ont jamais songé à introduire chez nous l'industrie de l'excellence boisson nationale de la Bretagne et de la Normandie. Le vin nous manque parce que le raisin ne mûrit pas plus ici que sur les côtes de Bretagne, mais les pommes de la province de Québec sont aussi bonnes que les pommes qui ont rendu la Normandie célèbre; et elles viennent en grande abondance. Qui ne se rappelle avoir vu plus d'une fois, comme l'an dernier par exemple, les pommes se gâter et pourrir sous les arbres des vergers, parce que le marché était encombré. L'abaissement des prix de vente à la campagne qui n'a pas toujours pour conséquence, hélas! l'abaissement proportionnel des prix d'achat dans les villes, devaient parfois tel que les producteurs ne reçoivent pas assez pour payer leurs frais d'emballage et de transport. Pourquoi alors, pour ne pas les laisser perdre, ne pas faire d'icelles ces pommes qu'on ne peut pas vendre?

Il n'est peut-être pas encore temps d'organiser de grandes cidreries.

Avant de pousser à la fabrication du cidre sur une grande échelle, il serait prudent de localiser d'abord les régions cidrières, puis il faudrait garnir de planteurs veigais tous ces endroits propres à la culture de la pomme. On sait, du reste, que la récolte des pommes à cidre est sujette à de grandes irrégularités, autant à cause des intempéries atmosphériques que du rapport bisannuel du pommier. Tout cela permettrait difficilement aujourd'hui aux grands industriels de réunir d'une façon régulière la matière première indispensable à une fabrication normale dans une grande cidrerie.

Mais pourquoi les propriétaires de vergers déjà en rapport n'auraient-ils pas chacun sa petite cidrerie? Il y a sur le marché des petits pressoirs pour extraire le jus de la pomme qui sont à la portée de toutes les bourses. Le comptoir Coopératif de Montréal, les faisant venir en quantités considérables, peut vendre à \$4.50 des pressoirs assez grands pour les besoins d'une famille. Dans les paroisses où l'organisation est faite, les sociétés coopératives pourraient acheter un ou deux pressoirs plus considérables pour l'usage de leurs membres, à des prix aussi très raisonnables.

Et pourquoi nos citadins ne feraient-ils pas aussi leur cidre? Lequel d'entre eux ne serait pas fier de faire sauter le bouchon d'une bouteille de sa cave pour regaillardir les amis en visite et faire honneur à la compagnie?

Quand le verre de cidre aura remplacé le verre de whisky dans les réunions de famille, la bourse ne s'en trouvera pas plus mal, et la température aura fait un pas de plus dans la voie du progrès et de la civilisation bien comprise.

COOPÉRATEUR.

Les chaleurs sont désastreuses pour le bébé

Aucune saison de l'année n'est aussi dangereuse pour la vie des petits enfants que l'été. Les chaleurs excessives jettent si rapidement le désordre dans les petits estomacs qu'à moins d'une prompt intervention le bébé peut être irrémédiablement perdu avant que la mère s'aperçoive qu'il est malade. L'été c'est la saison

PAR MARCOTTE & FRÈRES

En vertu de l'Acte des Liquidations

Dans l'affaire de Cimon Shoe Co. Limited, Saint-Jérôme, P. Q.

En liquidation.

Les soussignés vendront à l'encan public, à onze heures de l'avant-midi, le lundi treizième jour de septembre 1915, à l'endroit où elles sont situées, en la ville de Saint-Jérôme, les propriétés mobilières et immobilières de la compagnie précitée, en liquidation, à tant dans la piastre et en deux lots, c'est-à-dire:

PREMIER LOT

No. 1. Terrains connus et désignés comme étant les Nos. 452, 453, 454, 466 et 467 des plan et livre de renvoi officiel de la ville de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, avec basses dessus érigées et droits au pouvoir hydraulique attachés aux dits terrains. Evaluation municipale	\$39,900.00
No. 2. Dynamo, fils de transmission et installation électrique	5,960.00
No. 3. Machineries	\$84,845.30
Arbres de couche, poutres et courroies	656.79
Outillage	1,376.69
Pièces de rechange	370.32
	\$9,248.10
No. 4. Patrons	2,335.10
Formes	11,950.09
	\$14,285.19
	\$69,492.29

DEUXIÈME LOT

No. 5. Ameublement et fournitures bureau	\$728.85
No. 6. Ameublement de manufacture	240.73
	969.58
No. 6. Harnais et voitures	17.00
No. 7. Cuir à semelles	1,344.51
Cuir à empièçages	1,281.63
Cuir à Trimmings	323.17
Coton	25.90
Marchandises, Dépt du fittage	601.29
Fil et soie	253.00
Marchandises, Dépt du fittage	243.00
Fournitures (bindings)	329.49
Équipement des voyageurs	308.00
	\$4,831.08
	\$5,970.66

Conditions de vente: Comptant ou sur garantie certifiée, 10 % sur l'adjudication et 1 % pour droit d'encan.

Le manqué et l'exécédent ajustés aux prix fixés. On peut examiner le tout au local de la compagnie à Saint-Jérôme, en tout temps.

De plus amples détails peuvent être obtenus du liquidateur.

R. DESCHAMBAULT,

Liquidateur, Saint-Jérôme, P. Q.

Marcotte & Frères, encanteurs,

69, rue Saint-Jacques, Montréal.

où la dysenterie, le choléra infantile, la diarrhée et les coliques exercent leurs ravages.

L'une ou l'autre de ces maladies peut être mortelle si on n'y apporte promptement remède. En été, le meilleur ami de la mère se sont les Tablettes Baby's Ova. Elles régulent les intestins, adoucissent l'estomac et tiennent le bébé en santé. Ces tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par la Dr Williams, Medicine Co., Brockville Ont.

L'ŒIL DE VERRE

Monsieur Roudon avait un œil de verre Et, chaque soir, pour le mieux ménager, Dans un godet, en bête eau de rivière, Jusqu'au matin il le laissait nager. Or, il advint, si l'on en croit l'histoire, Qu'un soir non borgne ayant le gosier sec, Étourdiement, sans y songer, fut boire L'eau du godet d'un coup... et l'œil avec. Par quel chemin et de quelle manière L'œil en glissant de travers ou tout droit Se nicha-t-il en un certain endroit Comme un bouton en une boutonnière? Je n'en sais rien, mais cela se conçoit. On comprend bien aussi que la colique Suivit de près cet accident comique, Et que Roudon, souffrant comme un damné, Poussait des cris, appelait à son aide: «Je meurs, Dubois, va chez Monsieur René, Cours et dis-lui d'apporter un remède!» Seringue en main, lunettes sur le nez, Voyez d'ici le bon pharmacopole, Agacé, ne se doutant de rien; Puis, découvrant ce que vous savez bien, S'arrêta net et perdit la parole.

— Monsieur, lui dit le malade aux abois, Qu'avez-vous donc à tant rester en garde? — Monsieur, depuis soixante ans que j'en vois, C'est le premier, d'honneur, qui me regarde! (Communiqué par M. le Dr le juge de Se grais, de Nantes.)

Lesage

Le «euchre» organisé par les dames et demoiselles de Lesage, le 21 août dernier, au profit de l'œuvre de la chapelle de l'endroit, a rapporté la jolie somme de \$261.50. Plus de trente-cinq prix ont été distribués aux heureux gagnants. Environ 300 personnes assistaient à cette soirée.

Un groupe de jeunes musiciens de Saint-Jérôme, composé des MM. Deschambault, et de MM. B. Barbeau, Fournel, Cameron et autres, ont bien voulu se charger de la musique et n'ont pas manqué d'égarer leur auditoire.

Les organisatrices remercient tous ceux qui ont contribué au succès de la fête.

Un Beau Discours

Voici quelques passages d'un beau discours: «Ce n'est point à l'épionnage que nous avons recours pour faire la guerre; ce n'est point à des tromperies préparées en temps de paix. C'est dans notre courage que nous mettons notre confiance. Nos ennemis, longtemps à l'avance, s'astreignent à une discipline bruta et inhumaine. Nous, au contraire, nous vivons sans contrainte. Cependant, à l'heure du danger, nous ne sommes pas moins valeureux que nos adversaires.

Et si nous aimons mieux courir un péril le

sourire aux lèvres qu'avec un front soucieux, n'avons-nous pas du moins l'avantage de ne pas nous tourmenter à l'avance des maux qui nous attendent...

«Même ceux d'entre nous dont la vie n'aurait pas été exemplaire, ont acquis en mourant pour la patrie le droit de n'être jugés que sur cette fin... Beaucoup de nos compatriotes menaient avant la guerre une existence facile et voluptueuse. Aucun d'eux, pourtant, n'a hésité à faire son devoir. Aucun n'a fait le danger. Pour punir d'infâmes agresseurs, tous ont jugé glorieux d'affronter le trépas.

«Ah! sachez bien et croyons toujours que le bonheur est dans la liberté, la liberté dans le courage et ne reculons jamais devant la mort».

Ne cherchez pas le nom de l'orateur qui vient de prononcer, sur les événements que nous voyons, ces belles paroles. N'oubliez pas. En vain vous passerez en revue les orateurs célèbres de ce temps.

Il est mort il y a quelque vingt-cinq siècles. Il s'appelait Périclès, fils de Xanthippe. Vous en avez certainement entendu parler; il jouissait d'une certaine autorité à Athènes, à un moment où Athènes était la lumière du monde.

Les ennemis dont il est question dans le discours de Périclès sont les Spartiates — quel que chose comme les Prussiens de ces temps tragiques et lointains. C'est Thucydide, son contemporain, qui, dans son Histoire de la Guerre de Péloponèse rapporte les paroles de Périclès — qui l'avait fait bannir d'Athènes.

Et c'est l'occasion de répéter qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil...

Etes-vous pâles et faibles? — Vos lèvres sont-elles incolores? — Vous sentez-vous fatiguées, abattues, sans force? Jeunes filles, jeunes femmes, suivez l'exemple de

Mme J. DUPONT

CHAMPLAIN, N. Y.

Et de tant d'autres qui se sont guéries en prenant les PILULES ROUGES



MADAME J. DUPONT

Les jeunes filles marquées par la chlorose et fatiguées par une croissance trop rapide; les adultes qui ont de la peine à se former ou à se développer; les femmes qui relèvent difficilement de couches trop souvent répétées; les femmes d'âge mûr qui approchent de la ménopause; les femmes d'âge avancé affaiblies par le poids des années; toutes enfin trouvent dans ce merveilleux remède, les Pilules Rouges, un puissant réconfort.

Les Pilules Rouges, d'une façon générale, sont recommandées à toutes les convalescentes. Elles réussissent toujours et suffisent à rétablir en peu de temps les forces des malades les plus épuisées et à guérir sûrement et sans secousse les maladies de langueur et les cas d'anémie les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède.

Voici un certificat en particulier qui donne des notions très exactes des merveilleuses obtenues par les Pilules Rouges:

«J'avais eu une grave maladie et je fus si longtemps ensuite languissante et sans force aucune, que l'on craignait que je ne m'effondrais pas et que la consommation me gagnât. Pendant dix mois, je fus la moitié du temps au lit, étouffée par les points, souffrant du mal de tête, de douleurs dans les membres, ne pouvant remuer sans que la tête tourne, étant sans goût, sans appétit, toujours frileuse et chétive, ayant le teint jaune, les yeux cernés, les lèvres pâles, enfin, dans un bien triste état, malgré de bons soins et aussi de bons remèdes que mon médecin me donnait. A la fin, mon médecin lui-même me conseilla de prendre des Pilules Rouges et, le dirai-je, ce fut le meilleur de tous les remèdes que j'avais employés. Naturellement les premières boîtes ne m'ont pas guérie, mais elles m'ont donné plus de vigueur, un bon appétit, plus de chaleur naturelle et en continuant l'emploi, j'ai recouvré la santé et meilleure apparence. Depuis, j'ai conservé bon souvenir de ce remède et si je me sens moins de force, tout de suite j'en prends quelques boîtes et cela me réconforte. Que de bien ce remède m'a fait alors que le travail et la famille m'avaient abattue.»

Mme J. Dupont, Champlain, N. Y.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe,



à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et De Vos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Défiévous aussi des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPECIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Évitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.

RÉCRÉATIONS

CHARADE

Dans une chanson populaire,
Madame monte à son premier.
Si je ne craignais de déplaire,
Je dirais bien que mon dernier
Esprime un acte pour Madame
Aussi fréquent que de parler.
Elle s'en fait une arme, et dame!
Comme sous une pointe on voit le sang perler,
Quand les mots de sa bouche ont fini de voler,
Souvent mon tout déchire l'âme.

JEU DE LETTRES

A chacun des mots suivants : Aïen, Lais, Orne, noir, onde, aïné, Rome, René, none, pose, ajouter une lettre différente pour chaque mot, de façon à obtenir, par le jeu de l'anagramme, dix mots nouveaux. Les lettres ajoutées et les initiales des mots obtenus doivent donner le nom d'un célèbre prédicateur.

Voir les solutions dans le prochain numéro

Solutions des numéros du 20 août 1915 :

CHARADE : Poilu
MOTS EN CARRE : M A R O T
A C I D E
R I M E R
O D E U R
T E R R E

Une amélioration notable

Service d'omnibus du Canadien-Nord

Le Canadien-Nord vient d'apporter une notable amélioration à son service dans notre ville. Tous les jours, excepté le dimanche, un omnibus confortable partira de l'hôtel Victoria et passera à tous les hôtels de la ville, pour prendre les voyageurs et les conduire à la gare du Canadien-Nord, à la Jonction Montfort, moyennant la somme de 25 sous.

Pour le même prix l'omnibus ramènera à Saint-Jérôme les voyageurs descendant à la gare de la Jonction-Montfort.

Ce service d'omnibus a été créé dans le but de faciliter l'accès aux deux trains rapides du Canadien-Nord qui circulent entre Saint-Jérôme, Joliette, Lachute, Hawkesbury, Rockland et Ottawa, et qui ne se rendent pas jusqu'à la gare de Saint-Jérôme.

Le train No. 11 passe à la Jonction-Montfort à 6 h. 57 du matin tous les jours, le dimanche excepté, à Lachute à 7 h. 40, à Hawkesbury à 8 h. 12, à Rockland à 9 h. 30, et arrive à Ottawa (gare centrale) à midi 15. Il est composé de wagons de 1ère classe éclairés à la lumière électrique, de wagons-lits et de voitures de 2e classe très confortables. Il fait correspondance directe à Ottawa avec les trains de Smith's Falls, lac Rideau si renommés, Toronto et autres gares de l'ouest.

Le train No. 12 est semblable au No. 11. Il fait également correspondance avec le train de Toronto, et part d'Ottawa (gare centrale) à 7 h. 15 du soir et arrive à la Jonction-Montfort à 11 h. 05 du soir, après avoir passé à Rockland à 8 h. 15, à Hawkesbury à 9 h. 35, à Lachute à 10 h. 12. Il arrive à Joliette à minuit 30 où il fait correspondance avec le train de Shawinigan Jet, Grand'Mère, Portneuf, Québec, Valcartier et Hôtel Saint-Joseph ainsi que toutes les gares du district du lac Saint-Jean. Le train No. 12 circule tous les jours, le dimanche excepté.

Les deux trains offrent sans conteste un excellent service et sont d'une grande utilité pour notre région, et les voyageurs, sachant qu'ils peuvent compter sur un moyen de transport facile, confortable et bon marché entre Saint-Jérôme et la Jonction-Montfort, profiteront davantage de la ligne du Canadien-Nord.

NOUVELLES

— DE —

Saint-Jérôme

ERRATUM. — Nous annonçons, la semaine dernière, le mariage de M. Amédée Jamin, notaire, de Terrebonne, avec Mlle Rosanna Desjardins.

On est prié de corriger et de lire : Mlle Rosanna Desjardins.

— M. le curé de la Durantaye a adressé aux parents de notre paroisse, dimanche dernier, de très utiles conseils concernant l'ouverture des classes.

Dans un discours très énergique il leur a recommandé trois choses principales : 1o. la ponctualité à mettre leurs enfants à l'école dès le premier jour de l'ouverture des classes et à ce qu'ils y soient assidus chaque jour de l'année scolaire ; 2o. faire travailler les enfants externes à la maison, attendu que ces enfants ont des devoirs à exécuter et des leçons à apprendre ; 3o. surveiller la conduite et suivre les succès de leurs enfants, en prenant connaissance de leurs bulletins, des notes qu'ils obtiennent, etc.

M. le curé de la Durantaye fit aussi ressortir l'obligation morale et impérieuse qu'ont les parents de faire instruire leurs enfants.

Souhaitons que les paroles de M. le curé aient été entendues, comprises et exécutées.

Avec lui, nous espérons que nous ne verrons aucun enfant en âge de fréquenter l'école, flâner dans les rues, et que les parents s'imposent les sacrifices nécessaires pour assurer l'instruction de ceux dont ils ont à préparer l'avenir.

— L'exposition agricole du 14 septembre, organisée par la société d'Agriculture du comté de Terrebonne et qui doit avoir lieu à Saint-Jérôme, promet d'être intéressante.

Comme on le sait, la société d'Agriculture a fait l'acquisition d'un splendide et spacieux terrain, dans le centre de la ville et à proximité du chemin de fer Canadien-Pacifique.

Ce terrain, qui a bien d'autres avantages joint la beauté pittoresque, est déjà clôturé et bientôt, nous l'espérons, s'y élèveront les édifices permanents pour les expositions annuelles.

— Les nouvelles du Dr Henri Prévost sont meilleures que la semaine dernière. Le Dr Prévost est en pleine convalescence et on s'attend à son retour à Saint-Jérôme dans le cours de la semaine prochaine.

— C'est le 12 septembre qu'aura lieu la fête annuelle du calvaire au cimetière de Saint-Jérôme.

Comme d'habitude une grande messe sera célébrée à 9 heures à l'autel du calvaire. Une instruction sur les morts sera donnée et, après

la messe, on fera le chemin de la croix aux stations du cimetière.

Il est à dire que tous les terrains de famille, les tombes de nos morts, soient soigneusement mis en ordre et même ornés de fleurs ce jour-là.

Des milliers de personnes assisteront à cette fête, venant de tous les environs. Il faut que tous constatent que nous avons le culte des morts à Saint-Jérôme et que nous ne négligeons pas le dernier séjour terrestre de ceux que nous avons aimés.

On s'attend à ce qu'une foule plus considérable que jamais soit présente à la fête du calvaire. Outre les voitures nombreuses qui seront à la disposition du public pour se rendre au cimetière, on sait que le trottoir construit l'année dernière facilite aux piétons l'accès au champ des morts situé à un mille de la ville.

— La révérende Sœur Athanasie, qui était supérieure du couvent des SS. de Saint-Anne, dans notre ville, depuis six ans, nous a quittés cette année pour occuper un autre poste important dans sa congrégation. La révérende Sœur Dominica lui succède.

— M. Rodrigue Valiquette est à renouveler en ciment le coffre de sa minoterie du centre de la ville.

— Allez faire vos achats à la librairie Prévost, no 4, rue Sainte-Julie.

Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour les écoliers et les écolières, en fait de livres, cahiers, encre, plumes, crayons, ardoises, mûclage, sacs, valises, etc., etc.

La ligne de librairie-papeterie y est des plus complètes. On vient très facilement y recevoir une série de nouveaux volumes : romans et autres ; de même qu'un assortiment incomparable de papier à lettre en boîte.

De plus, on y trouve les parfums et tous les autres articles de toilette des meilleures marques.

Assortiment de tabac, cigares, cigarettes choix de pipes, etc.

Un stock considérable de jouets, y est vendu à bon marché.

Tapiserie, stores, porte-rideaux, etc., etc.

LISEZ BIEN : Pour tout achat d'au moins \$2.00, un livre très utile : *Le Manuel de la Ménagère*, est offert gratuitement au client. Hâtez-vous d'en profiter.

— Le dimanche, 29 août, une belle fête de famille eut lieu, chez M. Ugel Lepage, marchand de meubles, de notre ville.

C'est à l'occasion de son cinquante-cinquième anniversaire de naissance que toute la famille s'est réunie pour lui exprimer des vœux de bonheur. Les petits-enfants présentèrent à leur grand-père, une magnifique gerbe de fleurs accompagnée de leur souhaits. Mlle Lucienne Lepage, fit la lecture d'une adresse au héros de la fête, et lui présenta comme cadeau une bourse bien remplie. Il y eut des chants de bonne fête par tous les petits-enfants. Un grand souper de famille fut ensuite servi.

Pendant la soirée on fit à l'extérieur une illumination aux lanternes, ce qui donna un cachet particulier à la fête. Les membres de la famille exécutèrent de la jolie musique d'orchestre.

On s'amusa très tard, et chacun se sépara, emportant un bon souvenir de cette fête paternelle.

— M. et Mme Fortunat Labonté, de Rosemère, étaient en visite chez M. U. Lepage, dimanche dernier.

Les rhumes des enfants sont une cause d'auxiété pour les mères. Le Baume Allen pour la toux dégage et soulage le rhume et est très agréable. 25c, et 50c, la bouteille.

— Nous croyons utile de dire à quelques hôtes, qui peut-être l'ignorent, que lundi prochain, fête du travail, la loi les oblige à tenir leur bar fermé.

— La rentrée des élèves a eu lieu au couvent et au collège hier et ce matin. On nous informe que le nombre des élèves dans l'une et l'autre institution est considérable.

L'Ecole maternelle est aussi ouverte de ce matin.

— M. J.-E. Parent, notaire, est à Québec visiter l'exposition provinciale.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, sur de bonnes fermes.

Ecrire, en donnant toutes les informations, aux soins de L'AVENIR DU NORD.

— Plusieurs groupes de jeunes gens sont partis pour l'Ouest, où ils vont s'engager comme moissonneurs.

— M. Damase Leclair est à faire construire tout le long de sa propriété, au bord de la rivière un superbe quai en ciment.

— M. C.-E. Laflamme est à faire construire une usine pour la fabrication des blocs de ciment dont il fait le commerce depuis quelques temps.

— La vente au enchères de la manufacture Cimon Shoe Ltd., aura lieu le 13 septembre.

Donnez l'émulsion "D. & L." aux enfants pendant la saison froide. Elle est agréable comme une crème, détourne les rhumes, fortifie et engraisse. 50c, et \$1.00 la bouteille. Cie Davis & Lawrence, Montréal.

— M. l'abbé Chapleau est rendu à Ville Emard. Il est remplacé ici par M. l'abbé Matte, de Sainte-Thérèse.

— Le mardi, 24 août dernier, M. Henri Lauzon, l'hôtelier bien connu, de Montréal, a été des rues Craig et Amherst, invitait quel que amis à sa résidence d'été à Saint-Jérôme. Le joyeux parti composé de cinq automobiles les partit de la demeure de M. H. Lauzon à Montréal, à 9 heures du matin et défila par les routes pittoresques des paroisses du nord de Montréal, jusqu'à la résidence d'été, en notre

ville, de M. H. Lauzon, où les excursionnistes furent invités à un succulent goûter préparé par l'épouse de M. H. Lauzon.

Après le dîner, l'on vit les principaux établissements industriels de la ville, notamment la papeterie J. C. Wilson Limitée, dont l'habile directeur M. Alcide Lavallée, avec sa complaisance habituelle, fit visiter les différents départements de cet important établissement.

Ce fut avec regrets que les invités quittèrent la jolie ville de Saint-Jérôme pour le retour qui s'effectuait aux accents de chants patriotiques.

Les amis de M. Lauzon furent vivement touchés de l'accueil qu'ils ont reçu.

Les jeunes filles ont souvent besoin d'un bon tonique fortifiant. Il n'y a rien qui puisse égaler le "Furrovim" qui donne un bon teint et fortifie tout le système. \$1.00 la bouteille.

— Pour l'ouverture des classes, on peut se procurer à la librairie Prévost, tout ce qu'il faut aux écoliers en fait de livres, cahiers, plumes, encriers, gomme à effacer, crayons, papier à lettre, encre à marquer le linge, ardoises, sacs en cuir ou en toile, petites valises, ardoises, mûclage, canifs, plumes-fontaine, papier buvard, etc., etc.

Pour tout achat d'au moins \$3.00 un volume très utile aux ménagères est offert gratuitement.

AVIS SPECIAL : J'ai le plaisir d'annoncer au public que j'ai obtenu l'agence de la célèbre maison "Individual Ladies Tailors", pour la confection de costumes, manteaux, robes, jupes pour dames, demoiselles, strictement faits sur mesure. On pourra voir à mon magasin la plus belle collection d'étoffes ainsi que les plus nouveaux styles. Coupe parfaite, garanties et faits par des tailleurs d'expérience. Venez voir et donner vos mesures.

R. CASTONGUAY,

Magasin à rayons départemental

Quand les accidents surviennent et quand la maladie arrive le Painkiller est un inappréciable. Rien de plus efficace pour les crampes, coliques, diarrhées, entorses et meurtrissures. 25c, et 50c, la bouteille.

Le "National" battu à Saint-Jérôme

Saint-Jérôme, 2 — Dans une partie de revanche dimanche dernier, le "Jérôme" a battu le "National" de la ligue de la Cité par un score de 3 à 2 en dix innings.

Ce fut un beau duel de lanceurs entre J. Paquette et Bullet Picard. La partie a été la plus contestée de la saison.

Résultat par épreuves :

"National" 2 0 0 0 0 0 0 0 0 0 — 2 5 5
"Le Jérôme" 0 0 0 0 1 1 0 0 1 — 3 8 5

Dimanche prochain, le "Jérôme" ira à Mont-Rolland jouer une partie contre le club de cette localité.

Le "Jérôme" indépendant : jouera, dimanche, contre l'équipe des "Zouaves du Mile End.". De sorte que, malgré l'absence du "Jérôme", les amateurs de balle-au-camp ne seront pas privés de leur sport favori.

BIBLIOGRAPHIE

Abbé M.-M. Gorse : Echos de guerre (France et culture) In-12 de 504 pages. Prix : 90c.

Les publications sur la guerre sont déjà très nombreuses. Il n'en est pas une, qui ne réponde pour des étrangers et des neutres un ensemble si complet et si documenté. Beaucoup d'étrangers, pendant longtemps, n'ont pu que penser de la guerre et des faits nouveaux, qui surgissaient chaque jour. Le volume, que nous publions aujourd'hui, est fait pour eux : Il éclairera leur bonne foi sur tous les points importants, en plaçant sous leurs yeux des pièces authentiques :

L'Allemagne voulait-elle la guerre ? Tout esprit impartial aura la réponse vraie, en voyant, prouvée à l'appui, avec quelle précision et quelle méthode implacable l'Allemagne avait envahi la France, dans son industrie, son commerce, son sol, désertant partout ses troupes, allant jusqu'à préparer pour ainsi dire ses champs de bataille, ses plates-formes bétonnées et ses dépôts de munitions en terre française.

L'Allemagne a-t-elle déclaré la guerre ? Les lettres, dépêches entre la France, la Russie et l'Angleterre donnent la réponse à cette question : L'Allemagne et l'Allemagne seule a voulu la guerre et l'a déclarée aux puissances. C'est le fait évident, prouvé et établi cent fois.

Les Allemands ont-ils commis les atrocités que leur ont attribuées les récits des journaux ? C'est la Commission d'enquête qui parle dans le volume en question, et elle n'a consigné dans son long rapport que les faits dont elle a recueilli les preuves absolument sûres, en se transportant dans les départements envahis.

Les Allemands avaient-ils des raisons militaires, pour bombarder Reims et sa cathédrale Arras et Soissons ?

Le lecteur est mis dans le cas de donner lui-même la réponse à cette question, avec le témoignage de l'évêque et de l'archevêque de la cathédrale, qu'on lui place sous les yeux.

On voit par là ce qu'on doit penser du manifeste des savants allemands, comme aussi du dernier manifeste des catholiques allemands !

Ce peuple a été indignement dupé par le Kaiser et il a en l'esprit monstrueusement faussé par la fameuse Kultur allemande : Ce peuple était devenu un danger pour l'Europe et le monde et c'était un danger dans l'humanité.

Les Français et les alliés ne combattent pas seulement pour leurs foyers et l'intégrité de leur sol, ils soutiennent la lutte de l'humanité et de la civilisation : Ils combattent pour les neutres.

Tout étranger aura cette conviction intime et profonde, quand il aura vu l'exposé des faits dans le volume que nous lui offrons.

En vente à la librairie Notre-Dame, rue Notre-Dame-Ouest, Montréal ; à la librairie Garneau, rue Buade, Québec ; à la librairie Prévost, à Saint-Jérôme.

La chaux en agriculture

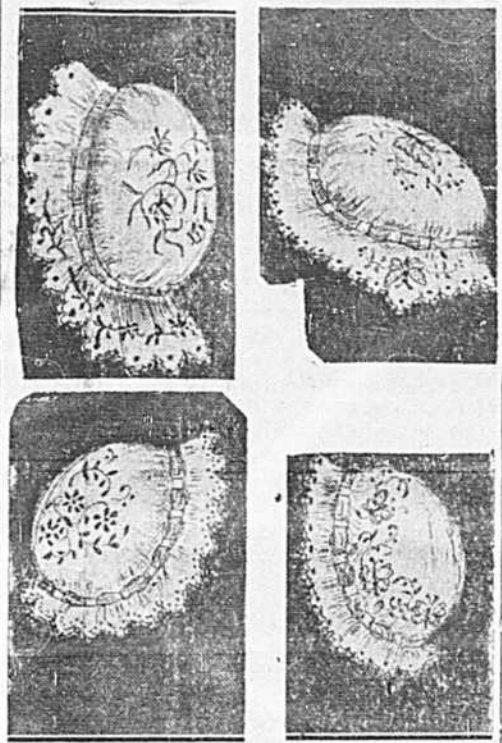
Le service de la chimie des fermes expérimentales fédérales s'attache à résoudre les problèmes que présentent le maintien et l'augmentation de la fertilité du sol. C'est là une de ses fonctions principales. Ces recherches ont déjà donné de nombreux et utiles résultats. Un des plus remarquables de ces résultats, c'est que la chaux joue un grand rôle en augmentant la productivité du sol.

Ce sujet est traité d'une manière intéressante et pratique dans le bulletin No 80 de la série régulière des fermes expérimentales, par le chimiste du Dominion, le docteur Frank T. Shutt, qui l'étudie sous les titres suivants :

La nature de la chaux et de la pierre à chaux.

Les fonctions du calcaire en agriculture. La valeur relative des matières calcaires. L'application des matières calcaires.

L'emploi et l'abus de la chaux. Pour obtenir un exemplaire de ce bulletin, s'adresser au bureau des publications, ministère de l'Agriculture, Ottawa.



QUATRE CHARMANTS BONNETS DE BOUDOIR

Le bonnet est le complément indispensable de la toilette d'intérieur de toute jeune femme. Très seyant, il est joliment brodé avec nos cotons de couleur, ce qui fait ressortir la délicate broderie du fond. Patron perforé, 30 cts ; étampé sur lawn, 30 cts ; étampé sur linon de fil, 50 cts.

Modèles et fournitures de la maison Raoul Vennat, 642, rue Saint-Denis, Montréal.

Des fleurs naturelles

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit : fêtes, naissance, mariage, décès, etc. adressez-vous à la pharmacie Fournier qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal.

Vous ferez votre choix sur catalogue. Livrai-on prompte.

RE Succession

De feu Dame Elise Lapointe, et de la communauté de biens qui a existé entre elle et Daniel Robert, maçon, de Sainte-Agathe des Monts.

Ceux qui ont des réclamations, sont priés de les produire au notaire J. A. Lesard, à Sainte-Agathe-des-Monts, ou au sous-signé, sous trente jours.

Saint-Jérôme, 27 sept. 1915.
J.-E. Parent N. P.
Saint Jérôme

La Grippe

La pneumonie et les rhumes dans leur courte durée, dépriment bien plus les tissus des nerfs, que des semaines d'un travail pénible.

Prenez après cela

Asaya-Neurall

(Marque de Commerce)

Le nouveau remède pour l'épuisement nerveux qui contient le Lecithin (concentré d'œufs) la matière phosphore requise pour le rétablissement des nerfs.

Un déchantillon gratuit, suffisant pour un traitement d'une semaine (et qui prouvera sa valeur dans votre cas) ainsi qu'un livre expliquant la formule seront envoyés sur demande, par la Cie Davis & Lawrence, Montréal.

L'AVENIR DU NORD

SEUL JOURNAL FRANÇAIS

du district de Terrebonne

EXCELLENT MEDIUM D'ANNONCES

Une annonce dans l'Avenir du Nord rapporte certainement deux fois ce qu'elle coûte

ATELIER COMPLET D'IMPRIMERIE

On y fait promptement, avec soin et à bon marché

TOUTES SORTES D'IMPRIMÉS.

No. 4, RUE SAINTE-JULIE

SAINT-JEROME - - P. Q.

M. DAVID LECLAIR

souffre des reins.—Il néglige longtemps de se soigner.—Son mal s'aggrave et il y a des douleurs qui le font gémir.

MALGRÉ LES REMÈDES DE SON MÉDECIN, PUIS LES SOINS QU'IL REÇOIT À L'HOPITAL, SA GUÉRISON NE VIENT PAS.

C'est seulement en prenant les PILULES MORO qu'il se guérit.



M. DAVID LECLAIR

Il y a longtemps que l'on dit et que l'on répète que l'homme n'a pas de pire ennemi que lui-même. Ceci est vrai surtout pour les gens qui refusent de se soigner lorsqu'ils se sentent souffrants, et cela par mauvaise tête, parce qu'ils ne veulent pas faire ce qu'on leur dit, ou par insouciance, parce qu'ils sont convaincus que "cela s'en ira tout seul."

Il est tout à fait erroné de croire que la maladie s'en va simplement "comme elle est venue."

Une fois que la maladie est entrée dans le corps — "elle y est, elle y reste."

Dans tous les cas, il est dangereux de laisser sans soins une maladie qui commence, car on ne sait jamais jusqu'où elle peut aller, tandis qu'on est souvent à même, avec un léger traitement et une courte médication, de faire disparaître radicalement un mal pris dès le début.

Nous publions la déclaration d'un brave travailleur qui nous dit avoir souffert pendant des années de douleurs de reins et avoir été guéri par les Pilules Moro.

On frémit réellement, en songeant aux tortures que cet homme a endurées pendant si longtemps et qu'il se serait évitées s'il eut pris les Pilules Moro aussitôt qu'il s'est senti malade.

Voici comment cet homme s'exprime :

"J'étais malade depuis longtemps déjà ; mes forces diminuaient, mais les douleurs que j'avais dans les reins ne m'avaient pas encore empêché de travailler. Cependant, le mal empirait tellement qu'un jour vint où je fus obligé d'abandon-

ner l'ouvrage. Alors seulement je résolus de me faire traiter. J'ai consulté plusieurs médecins qui, avec tous leurs médicaments, n'ont pu me guérir. Je me suis ensuite rendu à un hôpital et là encore on ne put rien contre le mal qui me tourmentait. Parfois je souffrais tellement que je ne pouvais m'empêcher de gémir. Les Pilules Moro, que j'ai employées en dernier lieu, m'ont fait fin à mon martyre. Après en avoir pris quelques boîtes, les douleurs qui s'élevaient étaient plus supportables ; bientôt j'ai pu reprendre mon travail, le continuer, continuer aussi de me traiter avec les Pilules Moro et me guérir. Depuis, deux fois par année, je reprends quelques boîtes de Pilules Moro et je me suis ainsi exempté toute douleur. Je suis fort et en parfaite santé." David Leclair, 72 rue de l'Eglise, Putnam, Conn.

CONSULTATIONS GRATUITES. — Tous les hommes malades sont invités à venir voir nos médecins dont les consultations, absolument gratuites, se donnent au No 272 rue St-Denis, tous les jours, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Aussi consultations par lettre pour tous les hommes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

Les hommes malades et dont l'état l'exige peuvent recevoir de nos médecins, au moyen d'appareils les plus perfectionnés, des traitements à l'électricité destinés à leur faire le plus grand bien.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

POUR MAL DE DOS POINTS SCIATIQUE FACIALE

NÉURALGIE LUMBAGO RHUMATISME PLEURISÉE

L'Emplâtre Hazol-Menthol

25c, et \$1.00 pour rouleau d'une verge

LA CIE DAVIS & LAWRENCE, MONTREAL

— M. Edouard Drouin offre ses services au public comme courtier d'immeubles.

Toute personne qui désire acheter une terre ou propriété, ou bien vendre ou échanger une propriété, peut s'adresser à lui. M. Drouin a de nombreuses relations d'affaires à Montréal où il a un bureau au No. 430, avenue Mont-Royal Est.

Son bureau de Saint-Jérôme est au No. 114, rue Saint-Georges.

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

— Que la public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord; 118 et 120 rue Labelle. Table excellente, chambres spacieuses; écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

Données mais Efficaces
LES PILULES DE DAVIS
Pour la CONSTIPATION
40 pilules pour 25c.
La Cie Davis & Lawrence, Propri., Montréal

POUR VOUS, SPORTMEN

Du gibier et du poisson pour tout le monde.

Toute la chaîne des LAURENTIDES, depuis le TÉMISCAMINGUE jusqu'au SAGUENAY est peuplée de gibier et de poissons. Il en est de même de celle des ALLEGHANY, depuis les CANTONS DE L'EST jusqu'à la GASPÉ.

L'ORIGINAL, le CARIBOU, le CHEVREUIL, et la PERDRIX abondent dans les bois, et les SALMONIDES (Truites, Ouananiche et Saumon), dans les lacs et rivières.

La pêche et la chasse sont LIBRES pour tous les citoyens de la province, sur tous les territoires et eaux non affermés.

Les NON RÉSIDENTS doivent se munir d'une licence dont le prix varie, suivant le cas, de \$5., \$10., à \$25.

Des COUPONS (tags) sont requis pour le transport du gibier.

Il est DÉFENDU de tuer le CASTOR, la FEMELLE DE L'ORIGNAL, les oiseaux d'AGREMENT, et de faire le COMMERCE de la PERDRIX.

Rivières, lacs et territoires de chasse à louer.

Dans toutes les régions de la province de Québec, au PRIX MINIMUM de \$3. LE MILLE CARRÉ.

Pour les permis de chasse et de pêche, permis de transport, baux de chasse et de pêche, renseignements, cartes, etc., s'adresser à M. L.-E. Carufel, 82, rue Saint-Antoine, Montréal; ou au

Ministère de la colonisation, des mines et des pêcheries, Québec.

Les Femmes et les Enfants Délicats
évitent les maladies des bronches et des poumons en se fortifiant avec le "D.L." Emulsion, agréable au goût.

Dr L. Emulsion

Cachets du Dr Fred Demers
contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.
Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

ROUGH ON RATS chasse les rats, les souris, etc., de la maison et les fait mourir au dehors. 15 et 25 cts. chez tous les pharmaciens et les marchands.

CANADIEN - NORD

Exposition de Toronto

PRIX SPECIAL \$13.90 ALLER & RETOUR

Billets bons pour aller du 28 août au 7 septembre 1915. Pour retour jusqu'au 15 septembre 1915.

Pour renseignements, s'adresser à l'agent du C. N. R. le plus rapproché.

Elie Meunier

MANUFACTURIER

Portes, Chassis,

Jalousies, Moulures

Bois de charpente, Bois préparé

Tournage, Découpage, etc.

Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin, SAINT-JEROME

Fête du Travail

Billets aller et retour au prix d'un passage simple. Bons pour lundi, 6 septembre.

Billets simples plus un tiers: bons pour aller, les 4, 5 et 6 septembre. Limite de retour, 6 septembre.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prevost, éditeur-propriétaire.

J.-A.-G. ETHIER, G. R.

Député — Avocat

SAINTE-SCHOLASTIQUE, P. Q.

Suit les cours des districts de Terrebonne, Ottawa, Montréal

U. Lepage, MARCHAND de

MEUBLES

Constantement en magasin un très beau choix de meubles, tels que:

Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine
Lits corniches, Couchettes en fer, Sommier
Meubles de fantaisie, Matelas, Oreillers
Lits de plumes.

SPECIALITÉS

Réparations de meubles de tous genres

Encadrement de gravures, etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

167, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

ETES-VOUS MYOPE ou PRESBYTE?

Vous devez alors porter des lunettes appropriées à votre vue. Dans ce cas, vous trouverez profit à aller à

L'INSTITUT D'OPTIQUE

144, rue Sainte-Catherine Est

Angle avenue Hôtel-de-ville MONTREAL

et à consulter le

Spécialiste Beaumier,

le meilleur de Montréal.

Cette annonce rapportée vaut 15 cts. par celle qui vous achète de LUNETTERIE

Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

S.-G. LAVIOLETTE

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE

POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle

vendu un certificat garantissant pleine

et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES

RONDES, HORLOGES, CHARBON,

DYNAMITE, POUDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à

des prix défiant toute compétition.

LAMPES ELECTRIQUES de 1ère

qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE

Angle des rues St-Georges et Ste-Anne

SAINT-JEROME

CANADIAN PACIFIC

HORAIRE en VIGUEUR A PARTIR du 5 SEPTEMBRE

De Montréal: 7.45 a. m. tous les jours; dernier voyage, le 12 sept.

8.45 a. m., tous les jours; le dimanche, arrièrera à toutes les stations jusqu'à Sainte-Agathe, à partir du 13 septembre.

1.25 p. m., le samedi (gare Windsor) dernier voyage le 11 sept.

4.25 p. m. le vendredi, dernier voyage, le 10 septembre.

4.45 p. m. arrièrera à Shawbridge, Sainte-Marguerite et Valmorin, à partir du 11 septembre.

De Sainte-Agathe: 3.25 p. m. dernier voyage 11 sept.

4.45 et 8.00 p. m., le dimanche, dernier voyage, le 12 septembre.

De Mont-Laurier: 1.30 p. m., arrièrera à toutes les gares de Sainte-Agathe à Montréal, à partir du 13 septembre.

De Labelle: 5.00 p. m. le dimanche, dernier voyage le 12 septembre.

Insuffisant, d'une poignée absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

Les placements les plus surs

se font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons constamment qui rapportent de 5 % à 6 %. Adressez-vous en toute confiance à

Provincial Securities Ltd.

105, MOUNTAIN HILL

QUEBEC CANADA

C. A. Lorrain

Agent général d'Assurances

Téléphone Bell No. 58

157, rue Saint-Georges

SAINT-JEROME, P. Q.

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances

Fait la collection, la comptabilité

et les travaux de clavographie.

16, rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

RECETTES POUR CONSERVER

LES ŒUFS d'une ponte à l'autre

Par les Combines Barral

Il vous est facile, par un procédé simple, de conserver les œufs avec toutes leurs qualités et une fraîcheur parfaite, pendant 10 à 12 mois. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de garder frais des œufs achetés à 20 et 25 cts pour les manger 8 ou 10 mois plus tard, quand ils valent 50, 60 et même 75 cts la douzaine; c'est là 100 pour cent en une demi-saison.

Circulaire gratis.

OCTAVIEN ROLLAND

Dépôt No. 26

56, rue Notre-Dame Est, Montréal

Hotel VICTORIA

J.-L. Patenaude, Prop.

Liqueurs et cigares de choix. Repas

bien préparés et bien servis. Grandes

salles d'échantillons pour commis-voyageurs. La voiture de l'hôtel se rend au

départ et à l'arrivée de tous les trains.

Angle des rues Labelle et Sainte-Anne

SAINT-JEROME

Maison P. SIMARD

Saint-Jérôme, P. Q.

La meilleure et la plus importante au nord de Montréal

Epicerie de choix

DES MEILLEURES MARQUES

Vins et Liqueurs

BIRRH, DUBONNET,

VIN ST. MICHEL

VIN CLARET Barthou & Guestier.

SAUTERNE, BEAUNE, MACON

CHAMPAGNE G.-H. Mumm & Cie.

RHUM St. George — Anchor.

Cognacs

Bisquit Dubouché (20 ans) — Boulestin

V. S. O. P. — Hennessy — Martel.

SPECIALITES

César Collin — Hamel Gentibert — G.

Ramard, etc.

Gin

John De Kuyper — Melchers — James

de Reepher

Rye

Seagram 83 — Canadian Club — Special

Selected, 5 ans.

Scotch

John Dewar — Peter Dawson — Balmoral — Rodrick Dhu.

Liqueurs fines

Bénédictine — Crème de Menthe — Ca-

cao — Curaçao — Maraschino — Kirsch

Kummel — Anisette — Grenadine.

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital autorisé: \$4,000,000

Capital payé: \$4,000,000

Fonds de réserve: \$3,700,000

DIRECTEURS

J.-A. Vaillancourt, président

Hon. F.-L. Beique, vice-président

A. Turcotte, E.-H. Lemay

Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner

A.-A. Larocque

Beaudry Leman, gérant général

SUCCURSALE SAINT-JEROME

F. VEZINA, gérant.

La Caisse d'Economie

des Cantons du Nord

— SAINT-JEROME, P. Q. —

Fait toutes sortes de transactions

d'argent.

Escompte les billets de commerce

et les billets d'encan.

Fait toutes espèces de collections.

Traites émises sur toutes les

parties de l'Amérique.

Traites des pays étrangers en-

caissées au taux le plus bas.

Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT — GÉRANT

J.-M. DORION, agent général

de la Sun Life

Office (A. D. 1710), actif \$25,000,000,

répôt au Canada pour garantir les per-

tes causées par le feu, \$425,000, es

à Saint-Jérôme toutes les semaines

Banque des Marchands

du Canada

Fondée en 1864 par charte

du gouvernement fédéral

Capital payé..... \$ 7,000,000

Fonds de réserve..... 7,000,000

Total des dépôts..... 62,729,163

Total de l'actif..... 86,190,464

Recouvrements (Collection)

Ayant 221 succursales et agences au

Canada, nous avons des facilités pour

faire les recouvrements (collection).

Département d'Epargne

Nous portons une attention particu-

lière aux comptes d'épargne. Un dépôt

de \$1., est suffisant pour ouvrir un

compte. L'intérêt alloué au plus haut

taux courant, est ajouté au capital

deux fois par année sans qu'il soit né-

cessaire d'en faire la demande ou de

présenter le livret.

Dépôts remboursables sans avis

Deux ou plusieurs personnes peu-

vent ouvrir un compte en commun et

retirer de l'argent individuellement au

moyen d'un reçu signé à cet effet.

SUCCURSALE SAINT-JEROME

J.-N. LORRAIN,

Gérant.

POUR
BORNAGES ET ARPENTAGES
DE TOUS GENRES
MANNY & BREGENT
INGENIEURS CIVILS ET MINIERES
ARPENTEURS PROVINCIAUX
181 RUE CRAIG EST TEL. EST 69 MONTREAL

MUSIQUE FRANÇAISE
MUSIQUE ENVOYÉE EN APPROBATION POUR 15 JOURS AUX INSTRUMENTS, AUX PROFESSEURS, AUX ORGANISTES ET CHEFS DE MUSIQUE
BRODERIE FRANÇAISE
COTON A BRODER — LAIN VARIÉE FRANÇAISE — LAINES FRANÇAISES ET BRODERIES DE FANTASIE ET D'ÉCARTÉ
RAOUL VENNAT
NÉGOCIANT IMPORTATEUR
642 ST. DENIS, MONTREAL.
GROS SUCCÈS! POUR NOTRE MUSIQUE ENVOYÉE EN APPROBATION. CLASSIQUE, MODERNE, NOUVEAUTÉS EXCLUSIVITÉ DES PRINCIPAUX ÉDITEURS FRANÇAIS. — TOUTES LES MÉTHODES SPÉCIALES DE MUSIQUE RELIGIEUSE. — REPRESENTANT POUR TOUT LE CANADA DU CÉLÈBRE COTON A BRODER M.F.A. SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS
--- ENVOI FRANCO CONTRE PATRONS ÉTAMPES 25c PATRONS PERFORÉS

Téléphone 74 Bureau ouvert tous les jours

Dr Arcadius Dionne

Chirurgien-Dentiste

Angle des rues Sainte-Anne et Saint-Louis

En face du Château Larose SAINT-JEROME

EUGÈNE PREVOST, L. I. C. RODOLPHE BÉDARD, L. I. C.

Prevost & Bédard

LICENCIÉS INSTITUT COMPTABLES

Experts comptables et Liquidateurs de faillites.

! Règlements promptement effectués

Chambre 506 107, rue Saint-Jacques

Edifice Royal Trust MONTREAL



Épuisé
QUE votre épuisement ait pour cause le surmenage, une fièvre ou une maladie prolongée, prenez sans retard du VIN ST-MICHEL. C'est le régime que l'on vous prescrira dans les hopitaux: suivez-le donc ce traitement chez vous. Le VIN ST-MICHEL fortifie le système, dissipe la fatigue du cerveau, fait circuler une chaleur bienfaisante dans tout l'organisme et vous permet de jouir de la vie. Grâce